

# Colloque : "Droit et crémation... quel statut juridique pour les restes humains ?"

**L'Université de Lorraine (UDL) et l'Union Crématisiste Européenne (UCE) organisent le vendredi 27 octobre 2017, à Nancy, un colloque sur le thème : "Droit et crémation : quel statut juridique pour les restes humains ?"**



Bruno Py.



Après avoir travaillé sur les législations européennes en matière de crémation (2011) puis sur l'éthique et la crémation (2014) l'objectif est de réunir à Nancy le 27 octobre 2017 des universitaires et des militants de la crémation pour réfléchir au statut des restes humains dans une approche inter-disciplinaire volontairement progressiste.

L'évolution de la loi française en matière de crémation et de destination des cendres repose sur l'assimilation des poussières de corps au cadavre entier ce qui bouleverse les catégories traditionnelles. La notion de restes humains mérite d'être analysée tant sur le plan juridique, qu'anthropologique et/ou médical. Plusieurs courants de pensée s'opposent, certains se félicitent de cette assimilation nouvelle au nom de l'ordre public, d'autres contestent cette extension au nom de la liberté individuelle.

L'UDL est un lieu de débat et de réflexion propice à la juxtaposition des analyses. Les débats s'annoncent riches et constructifs.

**De nombreuses questions restent posées**

L'interdit contemporain de privatisation des cendres est-il réversible ? La justice peut-elle interdire une crémation au nom d'un impératif médico-légal ? L'art peut-il sublimer des cadavres humains ? L'Homme peut-il revendiquer des parties détachées de son corps ?

L'Université de Lorraine est un lieu de débat et de réflexion propice à la juxtaposition des analyses. Les débats s'annoncent riches et constructifs. Des actes du colloque sont d'ores et déjà programmés.

L'Université de Lorraine est un lieu de débat et de réflexion propice à la juxtaposition des analyses. Les débats s'annoncent riches et constructifs. Pr. de droit privé et sciences criminelles



**Bruno Py**

*Pr. de droit privé et sciences criminelles  
Université de Lorraine  
IFG- ISCRIMED EA7301*

## Colloque : "Droit et crémation : le statut juridique des restes humains"

**Le vendredi 27 octobre 2017 à la Faculté de droit de Nancy**  
**nancy.cremation2017@gmail.com**

L'Université de Lorraine (UDL) et l'Union Crémaliste Européenne (UCE) organisent le vendredi 27 octobre 2017, à Nancy, un colloque sur le thème : "Droit et crémation : quel statut juridique pour les restes humains ?". La journée sera consacrée à plusieurs communications d'invités ainsi qu'à des échanges en ateliers. (Entrée libre)

### Matinée : 9h - 13h

- 8h30 :** Accueil  
Bruno Py, Pr. UDL
- 9 h :** Introduction du colloque :  
Maurice Thoré, président UCE  
Laurent Hénart, maire de Nancy  
Pierre Mutzenhart, président UDL  
F. Gartner, doyen fac. de droit UDL
- 9h30 :** Les mots et les sens  
Marc Mayer (ULB/UCE)
- 10 h :** La loi française et la crémation  
Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret
- 10h30 :** La loi française et les restes humains  
Bruno Py, Pr. UDL
- 11 h :** Et dans les autres pays...  
Xavier Godard, dir. crématorium Bruxelles  
Cristina Vargas, Pr. Université de Turin - Italie  
Pierre Vidallet, France
- 11h30 :** Quelques approches anthropologiques  
Michel Signoli, dir de rech. CNRS, AMU
- 12 h :** Quelques approches éthologiques  
Didier Désor, Pr. UDL
- 12h30 :** Débat avec la salle

### Après midi : 14h30 - 17h30

#### Atelier 1 :

**Restes humains, volonté du défunt et cadre juridique**

**Animation :** Jean-Paul Petit (SBC/UCE) et Frédérique Plaisant (FFC/UCE)

Danielle Adriaenssens (dir. Ville de Liège)

Philippe Dussard (dir. crématorium de Walkenrad - Belgique)

Pierre Vidallet (co-fondateur de La Sté des Crématoriums de France), Magistrat

#### Atelier 2 :

**Restes humains et univers médical**

**Animation :** Bruno Py et Laurent Martrille

Direction juridique du CHU - doyen de la faculté de médecine de Bruxelles - Médecin légiste - Anato-mo-pathologiste - Conservateur Musée

**17 h :** Synthèse par les modérateurs de chaque atelier

**17h30 :** Synthèse générale et conclusion UCE & UDL

**18h30 :** Cocktail à l'hôtel de ville